

Question d'Europe
n°262
17 décembre 2012

France /Turquie - de nouveaux horizons pour une relation séculaire

Laurent Fabius

Ministre français des Affaires
étrangères

Dans le cadre d'un partenariat avec la revue *Turkish Policy Quarterly*, la Fondation Robert Schuman publie un texte du ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius intitulé "France et Turquie: de nouveaux horizons pour une relation séculaire" paru le 30 novembre dernier, ainsi qu'une contribution de Nigar Goksel, rédactrice en chef de cette revue, sur les relations euro-turques.

Résumé :

Le Président de la République a réaffirmé la volonté de la France d'établir avec la Turquie une « relation stable et confiante ». Celle-ci doit refléter l'amitié plusieurs fois séculaire entre nos pays, la densité de nos liens économiques ainsi que la convergence de nos analyses sur de nombreux enjeux actuels, notamment la crise syrienne. Afin de préparer au mieux une visite du Président de la République, je souhaite promouvoir sans tarder une relance de nos relations bilatérales [1].

UNE RELATION FRANCO-TURQUE RICHE, ANCRÉE DANS L'HISTOIRE

De part et d'autre de la *Mare nostrum*, la France et la Turquie peuvent s'enorgueillir d'une relation diplomatique pluriséculaire - illustrée par l'alliance entre François Ier et Soliman le magnifique en 1536. La circulation des savoirs entre nos deux pays s'est depuis développée dans les domaines les plus divers. On sait l'influence exercée par la France et notamment la pensée des Lumières et les idées de la Révolution française sur les réformateurs de l'Empire ottoman, puis sur la jeune République de Turquie. Réciproquement, la Turquie a toujours été un objet de fascination en France, comme l'a rappelé le succès de la Saison de la Turquie dont notre pays garde encore le souvenir. Aujourd'hui, dans un monde musulman en plein bouleversement, nous voyons le « modèle turc » susciter un intérêt renouvelé.

Un fondement économique solide

L'importance de nos relations économiques et commerciales reste souvent mal connue. La Chambre de commerce française en Turquie - la plus ancienne

au monde - vient de fêter son 127ème anniversaire. Qui sait aujourd'hui que la Turquie est notre 12ème client dans le monde et notre 5ème débouché hors Union européenne et Suisse, bien avant des pays émergents comme le Brésil ou l'Inde ?

Nos échanges commerciaux se sont considérablement développés ces dernières années. Nos ventes à la Turquie ont été multipliées par 2,5 depuis 10 ans. La France est le 7ème fournisseur de la Turquie et l'un de ses principaux investisseurs.

Près de 400 entreprises françaises - dont beaucoup sont des fleurons de notre industrie - sont installées en Turquie employant environ 100.000 personnes. Récemment, Aéroports de Paris est devenu le premier actionnaire de TAV. La présence française dans les secteurs de haute technologie est importante : Renault va produire à Bursa sa première berline familiale électrique, Alstom dispose à Gebze de l'une des usines de transformateurs électriques les plus modernes au monde, et est très actif dans le transport comme dans le secteur des fermes éoliennes. Turkish Airlines est devenu l'un des principaux clients d'Airbus, notamment pour les A318-320 et A330-340. Turkish Aerospace Industrie est partenaire d'Airbus pour le développement des

1. Ce texte a été à l'origine publié dans la revue « Turkish Policy Quarterly » le 30 novembre 2012.
http://www.turkishpolicy.com/dosyalar/files/vol_11-no_3%20M_%20Fabius,%20en%20Français.pdf
Il est reproduit ici avec leur aimable autorisation

ailerons de l'A350 et participe au consortium Airbus Military dans l'A400M avec 5,8% des parts. Parmi d'autres sociétés importantes, Thalès et GDF Suez sont bien implantés en Turquie. Schneider Electric, Air Liquide, Safran ou Dassault systèmes proposent leurs solutions à leurs clients turcs. Des sociétés françaises comme BNP ou AXA et Groupama participent également à l'expansion du secteur bancaire et des assurances en Turquie. Dans la grande distribution, Carrefour, Leroy-Merlin ou Décathlon font de manière croissante partie du paysage turc... Et la liste est encore longue.

Une coopération culturelle vivante et exemplaire

La France dispose en Turquie d'un dispositif impressionnant comprenant 10 établissements francophones d'excellence. Le lycée Galatasaray fondé en 1868 à Istanbul, héritier des écoles impériales, ainsi que l'université du même nom, créée en 1992, en sont les fleurons. Nos instituts culturels à Ankara, Istanbul et Izmir ainsi que l'Alliance française d'Adana contribuent également à la vitalité de nos échanges culturels. Le programme ERASMUS favorise une mobilité croissante entre étudiants français et turcs. Celle-ci est également encouragée par des programmes de bourse.

Dans le domaine scientifique, nous menons chaque année conjointement des projets d'excellence grâce au programme "Bosphore". Le célèbre «Institut français de recherche anatolienne», présent à Istanbul depuis près d'un siècle, accueille des chercheurs en sciences humaines et sociales, spécialistes de la civilisation turque.

Une concertation étroite en politique étrangère

Alliés au sein de l'OTAN, la France et la Turquie participent à des missions conjointes, notamment en Afghanistan et dans les Balkans. Notre relation offre d'autant plus d'occasions de travail en commun que l'horizon de la diplomatie turque s'est nettement élargi au cours de la dernière décennie. La Turquie et la France ont un intérêt commun pour de nombreuses régions (Proche et Moyen-Orient, Caucase, Balkans...). Devenu ces dernières années une priorité de la politique étrangère

turque, le continent africain peut devenir un nouvel espace de coopération franco-turque.

Le « printemps arabe » a remis en cause des schémas et conceptions bien ancrés. La thèse d'un monde islamique condamné à l'immobilisme par des régimes autoritaires, et imperméable aux processus démocratiques a vécu. Les peuples se sont mis en mouvement et ont montré que l'aspiration à la liberté et à la justice était universelle.

La France et la Turquie ont pris la mesure de cette rupture en apportant leur soutien aux aspirations légitimes des peuples arabes et en soutenant leur marche vers des institutions pluralistes et démocratiques. Aujourd'hui, dans le cadre du « groupe des amis du peuple syrien », nos deux pays sont parmi les plus actifs pour trouver une issue au conflit syrien, accroître la pression sur le régime de Bachar al Assad afin d'obtenir son départ, et travailler à une plus grande cohésion de l'opposition.

Je voudrais dire ici au peuple turc ma reconnaissance pour les efforts très importants consentis par leur pays pour l'accueil des réfugiés syriens sur leur territoire. Je réalise le défi que représente ce flux croissant de réfugiés, c'est pourquoi, au lendemain de ma visite au camp de Kilis, en août dernier, j'ai pris l'initiative d'une réunion ministérielle du conseil de sécurité des Nations Unies, dédiée aux questions humanitaires, le 30 août 2012, à laquelle a participé Ahmet Davutoğlu.

UN DIALOGUE FRANC SUR LES QUESTIONS SENSIBLES

La collaboration instaurée entre nos deux pays dans la crise syrienne a valeur d'exemple. Malgré des tensions dans nos relations, nous avons su maintenir le fil du dialogue entre nos capitales. Dans un monde interdépendant, la Turquie et la France doivent regarder ensemble vers l'avenir, dans une relation où nous aurons su surmonter nos différences, ou, pour le moins, les accepter dans la sérénité.

Les négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne

La volonté du gouvernement auquel j'appartiens est, comme l'a souligné François Hollande, de développer nos relations avec la Turquie, partenaire essentiel de la France et de l'Union européenne, et un acteur qui compte sur la scène internationale et régionale. L'avenir de nos nations est lié. L'Union européenne a besoin d'une Turquie forte, à l'économie solide et dynamique, comme la Turquie a besoin de l'Union européenne qui représente près de 50% de son commerce extérieur et 90% de ses investissements étrangers.

Avec l'adoption de « l'agenda positif », l'ouverture d'une perspective de libéralisation des visas, nous avons sur la table un certain nombre d'instruments utiles. Nous entendons poursuivre de bonne foi les négociations concernant l'adhésion de la Turquie, en tenant compte des engagements passés et sans préjuger de l'avenir. Au bout du chemin, il reviendra au peuple turc comme aux autres peuples européens de se prononcer. Au cœur du projet européen, il y a la protection des libertés individuelles et collectives.

Les droits de l'Homme et les libertés civiles ont besoin d'être davantage promus, et sur ces sujets nous sommes désireux de travailler avec la Turquie.

Je souscris à cet égard aux propos tenus le 1er octobre devant la Grande Assemblée Nationale de Turquie par le Président Gül, qui a souligné que les relations de la Turquie avec l'Union européenne, les Etats-Unis et ses alliés de l'OTAN ne résultent pas seulement de choix de politique étrangère et de sécurité, mais sont basées sur des valeurs communes, ce qui, conclut-il, doit conduire la Turquie à poursuivre sur la voie des réformes.

La question du génocide arménien

La question du génocide arménien est un sujet épineux et difficile qui a trop souvent assombri nos relations bilatérales.

En Turquie, beaucoup reprochent à la France d'épouser les « thèses arméniennes ». En France, nous avons le sentiment que la Turquie cherche à minimiser, si ce n'est à nier, le drame vécu par les ancêtres de nos compatriotes d'origine arménienne.

Les choses changent : mon collègue Ahmet Davutoğlu a eu des déclarations encourageantes qui sont, je crois, significatives. Je le cite : « *Les Arméniens ont en face d'eux quelqu'un qui les écoute. Je ne suis pas un ministre des Affaires étrangères qui déclare qu'il ne s'est rien passé en 1915* ».

Pour ma part, je n'ignore pas non plus la part de souffrances qu'a également subie la Turquie lors du démantèlement progressif de l'empire ottoman, avec son cortège de massacres et d'exodes. Cependant, je pense que la disparition de la culture arménienne d'Anatolie demande quelque réflexion de la part de la Turquie sur ce qu'il serait nécessaire de faire pour refermer la plaie ouverte en 1915.

Je forme le vœu que nous puissions arriver un jour prochain à une lecture juste et apaisée de l'histoire. Dans cette attente, nous devons essayer d'apprendre à vivre en respectant la diversité des héritages dont nous sommes les dépositaires.

La France et l'Allemagne que l'on pensait irréconciliables ont montré l'exemple, en conduisant avec persévérance un travail de mémoire et de vérité parfois douloureux et en faisant un effort de pédagogie considérable en direction des jeunes générations pour qu'elles rompent avec les préjugés anciens et développent une conscience européenne.

LE NOUVEL HORIZON DES RELATIONS FRANCO-TURQUES

Un dialogue politique nourri

Dès l'entrée en fonction du Président Hollande, les rencontres à haut niveau se sont multipliées. Celui-ci s'est entretenu avec son homologue turc Abdullah Gül en marge du sommet de l'OTAN à Chicago et avec le Premier ministre Erdoğan à Rio, à l'occasion de la conférence sur le développement durable. J'ai pour ma part également déjà eu le plaisir de rencontrer mon collègue et ami Ahmet Davutoğlu à trois reprises, à Istanbul, à Paris et à Ankara.

Ces derniers mois, nos échanges politiques se sont concentrés sur les crises régionales, au premier rang desquelles la Syrie. Plus globalement, les tensions au Moyen-Orient et les processus engagés dans les pays du « printemps arabe » rendent d'autant plus nécessaire une concertation continue qui pourrait déboucher sur des coopérations triangulaires concrètes, notamment dans l'appui à la reconstruction et à la modernisation des infrastructures de ces pays.

D'ores et déjà, nous devons travailler à l'amélioration de nos relations bilatérales dans la perspective d'une prochaine visite en Turquie du Président de la République. Celle-ci sera un événement d'autant plus marquant dans nos relations bilatérales qu'il n'y a pas eu de visite d'Etat française en Turquie depuis plus de 20 ans.

Des ambitions légitimes pour notre coopération

Nous avons beaucoup à faire et à développer dans tous les secteurs de notre coopération, dans les domaines culturel et scientifique, de la sécurité intérieure, de la justice et dans le domaine économique.

La perspective de l'ouverture à Paris d'un centre culturel turc (le centre Yunus Emre) constitue une étape importante. La Turquie disposera ainsi sur ce terrain d'un outil de rayonnement culturel et linguistique.

En matière scientifique, il nous importe de renforcer nos relations dans les secteurs les plus stratégiques tels que l'énergie, les technologies de la convergence, l'agro-alimentaire et le spatial. Nous aurions avantage, dans ce cadre, à mettre en place un partenariat entre nos agences de financement de la recherche. Je souhaite que les universités de nos deux pays développent davantage de diplômés en commun sur des filières innovantes, en lien avec les acteurs économiques de notre relation, et que les échanges s'intensifient à travers une mobilité renforcée.

Enfin, la France entretient de longue date une coopération active avec la Turquie dans le secteur de l'antiterrorisme et mobilise à cette fin des moyens importants, judiciaires et policiers. Elle entend maintenir son effort, encouragé par le travail accompli et dans le cadre de l'accord de sécurité intérieure signé en 2011 par les Ministres de l'Intérieur.

Dans le domaine de la justice, les échanges portant en particulier sur nos systèmes judiciaires respectifs, le trafic international de stupéfiants, la justice administrative, pourront se développer ces prochains mois avec des actions ciblées sur la lutte contre le terrorisme, le contentieux de la détention provisoire, les

violences domestiques, entre autres exemples. En matière économique, beaucoup reste à faire, notamment pour encourager nos entreprises, particulièrement les PME, à s'intéresser au marché turc et pour inciter les sociétés turques à investir en France.

Parmi les secteurs sur lesquels nous souhaitons accentuer notre effort, je citerai le secteur agroalimentaire. Les échanges agricoles représentent actuellement moins de 5 % de notre commerce bilatéral, ce qui est très en deçà des potentialités de nos deux pays, grandes puissances agricoles. L'augmentation de ces échanges et une coopération accrue dans ce domaine font partie des missions assignées au Conseiller pour les questions agricoles qui vient de prendre ses fonctions à notre ambassade à Ankara.

Les entreprises françaises et turques disposent d'une expertise et d'un savoir-faire reconnus internationalement. Afin de développer les partenariats économiques conjoints pour conquérir ensemble de nouveaux marchés, les Ministères français et turc en charge du commerce extérieur procèdent à une évaluation des instruments financiers susceptibles d'être mobilisés sur ces marchés dits « sur pays tiers » notamment ceux gérés par la Coface et Türk Eximbank.

Les progrès déjà réalisés et à réaliser sur ces enjeux nous permettent aujourd'hui de regarder avec optimisme et ambition l'avenir de nos relations. Je m'en félicite et y travaillerai pour ma part avec force et conviction.

Laurent Fabius

Ministre français des Affaires étrangères

Lien vers la contribution de Nigar Goksel, rédactrice en chef de cette revue, sur les relations euro-turques :

Turquie, éternel parent pauvre de l'Europe ?

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.